

**COLONIE TCHADIENNE AU CONGO & EN RDC
CONTRIBUTION AU DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF**

**IDENTIFICATION DES PROBLEMES BRULANTS
ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS**

**SYNTHESE DES TRAVAUX DE GROUPE
SUR LES CINQ THEMATIQUES SOUMISES**

Brazzaville, les 27 & 28 octobre 2021

Introduction

Un problème dérive généralement de plusieurs causes, à différents niveaux. On ne peut donc pas s'attaquer à toutes les causes à la fois. Surtout, si l'on ne dispose pas de moyens conséquents. Il est donc plus indiqué d'en identifier les plus saillantes, afin d'essayer de les combattre.

En réalité, pour utiliser une analogie, on peut aisément comprendre et convenir que les causes d'un problème sont des racines et que le problème lui-même constitue l'arbre, avec son tronc et ses branches (c'est-à-dire, ses diverses conséquences et leurs différents effets).

On le sait, si l'on arrache seulement les branches de l'arbre, quelque temps après, tôt ou tard, elles vont repousser, grâce à l'alimentation assurée depuis les racines. De même, si l'on en coupe seulement le tronc, même jusqu'au niveau du sol, l'arbre va toujours repousser, grâce à ses racines restées intactes. Moralité : **pour se débarrasser définitivement de l'arbre, ce qu'il convient de faire, c'est plutôt de s'attacher à détruire ses racines.**

Or, nous pouvons, pour des raisons de simplification, classer les racines en trois niveaux : les racines immédiates (aboutissant pratiquement au tronc) ; les racines secondaires, dérivant des racines immédiates ; puis, les racines tertiaires, produites à leur tour par les racines secondaires.

Dans le cadre du présent travail, convenons d'appeler ces racines, respectivement **causes immédiates, causes explicatives et causes nourricières**. C'est sûr que pour être radical et se débarrasser de nos problèmes, si on en avait les moyens, il serait plus rassurant de s'attaquer à tous ces types de causes à la fois. Mais, il faut rester réaliste et efficient, vu que pour éliminer ces causes, il faut certainement beaucoup de ressources. Or, par nature, les ressources sont tout, sauf illimitées.

Par conséquent, le minimum qui puisse nous convaincre que nous allons pouvoir détruire les causes progressivement pour en arriver à

éradiquer le problème est de **s'attaquer absolument aux causes nourricières**. En effet, si les causes nourricières sont détruites, la sève ne pourra plus trouver de canaux pour alimenter les causes explicatives. Ces dernières vont donc devoir subir une mort certaine.

Et les causes explicatives étant mortes, il n'y aura plus de tuyaux pour faire remonter la sève aux causes immédiates. Ainsi sevrées de sève, les causes immédiates vont logiquement flétrir et devoir mourir à leur tour.

On le voit, il est judicieux de s'attaquer aux causes nourricières, pour détruire progressivement, et les causes explicatives, et les causes immédiates, afin d'anéantir ainsi le problème.

C'est pourquoi, chers frères et sœurs, nous osons vous proposer la méthodologie suivante pour chaque problème, en vous encourageant à aller à l'essentiel et à identifier (comme nous l'avons indiqué supra) **les causes les plus saillantes, mais également celles que l'on peut attaquer plus facilement.**

Aussi, dans le cadre de cette méthodologie que nous suggérons fortement, une cause à combattre devient-elle importante à retenir pour nous, si (en pratique ou en théorie) elle remplit (peu ou prou) les cinq (05) critères suivants :

- (i) **Grande ampleur** (on la retrouve un peu partout, sur le territoire ou chez les tchadiens) ;
- (ii) **Grande fréquence** (elle n'apparaît pas juste une fois pour disparaître, mais elle est également répétitive, au cours du temps) ;
- (iii) **Grande gravité** (elle entraîne des dégâts considérables, au niveau des individus, des familles, des populations tchadiennes et de la société, dans son entièreté) ;

- (iv) **Perception** (elle est perçue par la majorité des Tchadiens comme étant un problème épineux ; comme devant absolument être combattue, en tant que cause).
- (v) **Bonne vulnérabilité** (il existe des moyens effectivement ou potentiellement efficaces pour la traiter : négociations, arbitrages, lois, rétorsions, coercitions, moyens matériels, financiers et humains, etc.).

Avouons que faute de temps, la méthodologie ci-dessus présentée n'a pas pu être mise en œuvre, de manière systématique, lors de nos travaux de groupe. Peu importe, elle pourrait l'être dans d'autres circonstances (peut-être à venir), ici ou à N'Djamena ; maintenant ou plus tard, dans le cadre de ce grand forum de dialogue inclusif, unique en son genre, que nous attendons tous avec impatience et espoir, en tant que citoyens tchadiens.

*Nous remercions sincèrement **les membres de la délégation tchadienne envoyée en Afrique centrale et au Congo, qui ont pleinement joué leur rôle.** En effet, ils nous ont grandement orienté dans nos échanges, grâce à leurs éclairages et leur accompagnement, sans s'immiscer dans les travaux de groupe ; et en répétant à satiété qu'aucun sujet ne doit être tabou. Par conséquent, cela nous a permis de travailler de manière confiante, très ouverte et sans censure aucune.*

Bien sûr, nous tenons également à féliciter vivement les plus hautes autorités de notre pays, qui ont rendu cet exercice possible. Un exercice pertinent, très utile et exaltant.

Les travaux ont duré deux journées (27 et 28 octobre 2021). Ils ont été à la fois ouverts et clôturés par Son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Tchad au Congo. A l'ouverture, étaient invités : les membres du gouvernement

congolais (ou leurs représentants) ; les membres du corps diplomatique accrédité au Congo (ou leurs représentants) ; les membres des institutions et organisations internationales (ou leurs représentants), etc.

Ont contribué aux travaux de groupe, à chaque fois, en moyenne, une quatre-vingtaine de nos compatriotes.

Le tableau suivant présente la quintessence des propositions de solutions (sous forme de recommandations) émanant des représentants (en grand nombre) de la communauté tchadienne résidant au Congo et en RDC, répartis en cinq groupes thématiques qui ont été constitués, dans le cadre des travaux liés à la préparation du Dialogue national inclusif (DNI).

Pour rappel, les cinq thématiques en question sont les suivantes :

- 1. Paix, cohésion sociale et réconciliation nationale*
- 2. Forme de l'Etat, constitution, réformes institutionnelles et processus électoral*
- 3. Droits humains et libertés fondamentales*
- 4. Politiques publiques sectorielles*
- 5. Questions sociétales*

Vive le Dialogue National Inclusif, pour que vive un Tchad nouveau !

THEMATIQUE I : PAIX, COHESION SOCIALE ET RECONCILIATION NATIONALE

SITUATION HYPOTHESES CAUSALES	RECOMMANDATIONS
<p><i>Justice et égalité des citoyens</i> →</p>	<p>Réaffirmation et application de l'égalité des droits et devoirs de tous les citoyens, sans exception aucune, et sans autre considération de quelque nature que ce soit (régionale, confessionnelle, ethnique, tribale, clanique, clientéliste, etc.).</p> <p>Application pratique sur le terrain du principe suivant : « Tous les Tchadiens doivent être justiciables devant la loi à parts égales ».</p> <p>Evitement des interférences du pouvoir dans la sphère judiciaire.</p> <p>Sécurisation des juges et des magistrats, pour qu'ils agissent sereinement et en toute indépendance.</p> <p>Eradication des nominations à des postes de fonction publique sur des bases régionales, confessionnelles, ethniques, tribales, claniques, clientélistes, etc.</p>
<p><i>Cohésion sociale et diversité culturelle</i> →</p>	<p>Promotion et financement par l'Etat de la cohabitation pacifique et culturelle entre les communautés.</p> <p>Investigations approfondies par l'Etat des conflits intercommunautaires.</p>
<p><i>Forces de défense et de sécurité au service de l'unité nationale et de la paix</i> →</p>	<p>Vote et décision parlementaire, avant toute mission extérieure de l'armée.</p>
<p><i>Les forces de défense et sécurité jouent un rôle très important dans le développement de notre pays ; mais malheureusement faut-il le rappeler, l'armée tchadienne est perçue comme agent de sécurité et de développement à l'extérieur du pays, mais réputée pour sa brutalité sur sa propre population.</i></p> <p><i>Cette armée, elle n'est pas exemplaire par sa</i></p>	<p>Evitement de la catégorisation des forces armées (garde nomade, garde républicaine, etc.).</p> <p>Lutte acharnée contre le favoritisme, le confessionnalisme, le régionalisme, le tribalisme, le clanisme et le clientélisme, au sein de l'armée.</p> <p>Recrutement dans l'armée sur la base d'un quota bien étudié,</p>

composition, parce que le recrutement, les nominations et l'accès aux grades se font honteusement et injustement sur des bases ethniques et régionales.

Réconciliation Nationale et Paix Durable



prédéfini et équilibré, pour une bonne représentativité de toutes les régions et de toutes les communautés tchadiennes, au sein de notre armée.

C'est de cette manière seulement que celle-ci pourra refléter, au moins sur le plan numérique, l'image du pays tout entier.

Renforcement des moyens et des capacités opérationnelles et techniques de l'armée.

Respect des termes des accords de paix avec les politico-militaires.

Lutte sans merci contre les modifications intempestives de la constitution, en vue de perdurer au pouvoir.

Promotion de la transparence dans les processus électoraux

Accélération de la publication des résultats de toutes les élections (présidentielles, parlementaires, communales, etc.), sous une période maximale de 10 jours.


En effet, nous sommes à l'heure du numérique et de l'efficacité des Technologies de l'information et de la communication (TIC). C'est pourquoi, aujourd'hui, au 21^{ème} siècle, il n'y a aucune justification objective sérieuse et acceptable, pour faire attendre les citoyens pendant des mois et des mois, avant la publication des résultats des élections. Cela ne cachera-t-il pas plutôt d'autres manigances inavouables et inavouées, pour s'assurer une victoire certaine mais fallacieuse ?

Séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Promotion de l'indépendance et de la sécurité des juges, magistrats et avocats, etc.

Dotation de l'appareil judiciaire en moyens conséquents, pour lui permettre de mieux assurer son rôle.

**THEMATIQUE II : FORME DE L'ETAT, CONSTITUTION,
REFORMES INSTITUTIONNELLES ET PROCESSUS ELECTORAL**

SITUATION HYPOTHESES CAUSALES	RECOMMANDATIONS
<p>Forme de l'Etat </p> <p><i>L'Etat unitaire fortement décentralisé a fait son temps, sans des résultats palpables. Et le peuple est à bout de souffle.</i></p> <p><i>En effet, le vivre ensemble est mis en mal sur le terrain actuel. Cela s'exprime par le repli identitaire, la peur, la méfiance vis-à-vis de l'autre.</i></p> <p><i>Or, le jacobinisme français, hérité de la colonisation est loin d'être une fatalité.</i></p> <p><i>Si nous le voulons fortement et sincèrement, et si nous nous accordons, nous pouvons bien nous en débarrasser.</i></p> <p><i>C'est pourquoi nous proposons le Fédéralisme.</i></p> <p><i>Oui, il faut que les populations tchadiennes apprennent à s'autogérer et à se prendre en charge dans leurs régions (ou provinces) respectives.</i></p> <p><i>Il ne faut pas systématiquement que l'on s'évertue à présenter malicieusement le fédéralisme comme synonyme de division et à faire apparaître ceux qui y croient et le proposent comme des divisionnistes, manquant de patriotisme. Non.</i></p> <p><i>Il faut également arrêter de faire passer les</i></p>	<p>Proposition d'un système fédéral pour le Tchad, bien réfléchi, pour qu'il soit effectivement adapté aux réalités du pays, avec des mécanismes systématiques de péréquation (redistribution légale et équitable des richesses pour voler au secours des plus faibles), afin que celui-ci soit (comme dans d'autres pays) un moteur de développement, et non pas un facteur de division.</p> <p>Création d'un Sénat, pour contrebalancer l'hégémonie de l'Assemblée Nationale. Toutefois, il faut veiller à ce que le Sénat à créer ne soit pas trop budgétivore.</p> <p>Promotion du recours au référendum, pour des décisions très importantes, qui engagent la vie et l'avenir de la nation tchadienne.</p> <p>Création et/ou conservation des institutions suivantes : <i>Conseil Constitutionnel ; Cour des Comptes ; Cour Suprême ; Médiature.</i></p>

<p><i>'jacobinistes' (ceux pour qui seul l'Etat unitaire compte) comme les seuls louables Tchadiens, les seuls vrais nationalistes et patriotes. Il s'agit là d'une stratégie fallacieuse, juste pour rejeter le fédéralisme.</i></p> <p><i>Par ailleurs, il est temps de reconnaître que la plupart des pays qui ont connu un bon niveau de développement sont des pays fédéraux (Nigéria, Tanzanie, USA, Canada, Brésil, Inde, Russie, Allemagne, Suisse, Belgique, etc.), pour ne citer que ces quelques exemples.</i></p> <p><i>Même de très petits pays comme la Suisse ou la Belgique sont gérés par un système fédéraliste. A combien plus forte raison un grand territoire comme le Tchad, qui fait au moins une vingtaine de fois la toute petite Belgique, par exemple.</i></p> <p><i>Pour mémoire, un grand nombre de pays dans le monde sont sous un régime fédéraliste : Etats-Unis ; Canada ; Brésil ; Argentine ; Australie ; Inde ; Russie ; Allemagne ; Suisse ; Belgique ; Nigéria ; Tanzanie ; Afrique du Sud ; Soudan ; Somalie ; Ethiopie.</i></p> <p><i>Des pays en fédération 'de facto' : Espagne ; Birmanie ; Royaume-Uni.</i></p>	
<p>La séparation des pouvoirs →</p>	<p>Séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.</p>
<p>Nouvelle Constitution →</p>	<p>Prise en compte du fédéralisme</p>
<p>Justice au service de tout citoyen tchadien. →</p>	<p>Promotion de la méritocratie</p> <p><i>Utilisation judicieuse des ressources humaines : par exemple recours aux lauréats de l'ENAM pour les postes dans l'administration publique ; au lieu de la truffe, comme c'est le cas actuellement, par des gens peu compétents ou même carrément incompétents, et qui ne méritent pas de s'y retrouver, mais qui de surcroît y organisent un désordre total.</i></p> <p>Dépolitisation des chefferies traditionnelles</p>
<p>Les parties politiques et processus électoral</p> <p>Elections libres transparentes et crédibles →</p>	<p>Limitation effective des mandats à tous les niveaux</p> <p><i>Par exemple, mandats présidentiel, parlementaire et sénatoriale : 5 ans renouvelables une fois ; maires : deux ans, non renouvelables.</i></p>
	<p>Accompagnement par l'Etat des parties politiques</p> <p><i>Visant à éviter les tendances claniques, régionalistes, tribalistes, au sein de ces partis.</i></p> <p>Promotion des libertés d'expression sous toutes leurs formes.</p>

THEMATIQUE III : DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDAMENTALES

SITUATION HYPOTHESES CAUSALES	RECOMMANDATIONS
<p>Droits humains, libertés fondamentales et les droits de la défense →</p> <p><i>L'effectivité de l'exercice des libertés n'est pas au rendez-vous et les droits de l'homme sont régulièrement bafoués.</i></p> <p>Libertés syndicales et associatives → Les entraves à l'exercice des droits des syndicats :</p> <p><i>Les syndicats ne jouent quasiment pas leur rôle. Ils sont tantôt au côté des travailleurs, et tantôt avec les autorités gouvernementales. L'Etat prend des initiatives afin de garantir leur liberté de fonctionner, mais certains membres du gouvernement violent systématiquement les droits des syndicats.</i></p> <p>Les entraves à la promotion du rôle de la société civile →</p> <p><i>La société civile joue un rôle crucial dans un pays. Mais, hélas, elle fait l'objet perpétuellement de menaces d'assassinat.</i></p> <p><i>La société civile n'est point libre de jouer son rôle.</i></p> <p><i>Malheureusement, les traitements inhumains et dégradants, les tortures et détentions arbitraires, les disparitions forcées s'observent encore dans notre pays. Cela est vraiment déplorable.</i></p> <p>Droit des personnes vulnérables →</p> <p>Sécurité sociale et institution des prévoyances sociales</p>	<p>Renforcement des capacités de l'Etat en matière de droit et libertés fondamentales.</p> <p>Renforcement de l'arsenal juridique relatif aux droits de l'homme.</p> <p>Révision des textes qui régissent les libertés fondamentales ;</p> <p>Punitions sévères et sans merci des hors-la-loi.</p> <p>Promotion et garantie des libertés syndicales.</p> <p>Respect des conventions internationales en matière de droit de l'homme.</p> <p>Sensibilisation des populations sur leurs droits et devoirs</p> <p>Renforcement des capacités pour une société civile citoyenne.</p> <p>Promotion des lois en faveur des droits des personnes handicapées et vulnérables.</p> <p>Institution (à travers des lois) de mécanismes de discrimination positive en faveur des personnes handicapées et vulnérables</p> <p>Renforcement de la mise en application des textes régissant la</p>

	sécurité sociale.
--	-------------------

THEMATIQUE IV : POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

SITUATION	RECOMMANDATIONS
HYPOTHESES CAUSALES	
<p>Conditions d'amélioration des politiques sectorielles </p>	<p>Promotion de la bonne gouvernance en matière de politiques publiques et sectorielles.</p> <p>Amélioration du climat des affaires</p> <p>Promotion du secteur productif (agriculture, élevage et ressources extractives, etc.)</p> <p>Esquisse d'un tissu industriel sur la base des avantages comparatifs du pays, tout en veillant au respect de la préservation de l'environnement.</p> <p>Prise en compte des transitions démographique et épidémiologique dans les politiques de développement.</p> <p>Création des conditions favorables à la promotion du secteur privé</p> <p>Renforcement des stratégies et de mise en œuvre des politiques de développement.</p> <p>Elaboration d'une vision prospective à long terme.</p> <p>Investissements prioritaires dans le développement des ressources humaines.</p> <p>Réforme du système éducatif et développement d'un enseignement supérieur de qualité, y compris des investissements adaptés dans le domaine de la recherche scientifique et technologique.</p> <p>Renforcement des efforts pour le développement de l'alphabétisation fonctionnelle.</p> <p>Redistribution équitable des richesses du pays entre tous les citoyens.</p> <p>Renforcement du contrôle d'Etat, quant à la gestion efficiente des finances et du budget national.</p> <p>Lutte sans merci contre la corruption et le détournement des deniers publics.</p> <p>Réflexion pour la conception de stratégies de développement, qui répondent aux vrais besoins des populations tchadiennes, et soient en</p>

adéquation avec nos réalités socioculturelles.

THEMATIQUE V : QUESTIONS SOCIETALES

SITUATION	RECOMMANDATIONS
HYPOTHESES CAUSALES	
<p>Questions liées à l'éthique, aux comportements et aux valeurs →</p>	<p>Inscription des questions d'éthique dans la constitution</p> <p>Enseignement des valeurs éthiques et sensibilisation de masse.</p> <p>Contrôle et censure adaptée des sites sociaux à caractère subversif.</p>
<p>Moralisation de la vie nationale, lutte contre la corruption, les détournements, les prévarications et prédatons de toutes sortes →</p>	<p>Lutte contre la corruption et éducation à une citoyenneté positive et responsable.</p> <p>Lutte contre l'impunité, en appliquant des mesures punitives exemplaires et systématiques contre tous les hors-la loi, sans exception et sans discrimination.</p> <p>Mise en place des mesures dissuasives, en matière de prévarications et détournements de deniers publics.</p>
<p>Chefferies traditionnelles →</p>	<p>Rétablissement des chefferies traditionnelles, en respectant leur caractère apolitique et coutumier.</p>
<p>Congrégations religieuses →</p>	<p>Réaffirmation de la laïcité de l'Etat et garantie de son application dans la vie quotidienne des gouvernants et des citoyens.</p>
<p>La question de la dia →</p>	<p>Non-imposition de la dia à toutes les communautés. Par contre, réglementation de la dia par le conseil supérieur des affaires islamiques, pour les communautés concernées.</p>
<p>Le bilinguisme →</p>	<p>Promotion d'un bilinguisme authentique et intégral, à l'école, comme dans la vie publique, en luttant contre la situation actuelle et qu'il conviendrait d'appeler <i>le bi-monolinguisme juxtaposé</i>.</p> <p>Institution d'une troisième langue à la télévision nationale, par exemple le Ngambaye (<i>car, à l'heure actuelle, c'est la langue Sara la plus parlée et comprise par la plupart des autres communautés du sud du pays ; et même au-delà, par quelques communautés de la région septentrionale du Tchad</i>) - en plus du français et de l'arabe.</p> <p><i>Ceci, pour exprimer de l'empathie à l'égard d'une grande catégorie des Tchadiens, être équitable et rendre justice à la fois à l'expression et à la médiatisation internationale d'au moins une langue négro-</i></p>

<p>La solidarité avec les couches vulnérables ; la lutte contre les précarités et la pauvreté ; les mutilés de guerre ; le problème de la migration ; l'exode rural</p> <p style="text-align: right;">➔</p> <p>Dimension genre et promotion de la femme</p> <p style="text-align: right;">➔</p>	<p><i>africaine (car le Tchad est aussi et sans nul doute un pays de négro-africains).</i></p> <p>Promotion du secteur informel</p> <p>Développement accéléré des zones rurales du pays pour les moderniser en les dotant d'infrastructures, de lieux d'attraction, de distraction et d'autres opportunités.</p> <p><i>Car, le Tchad est le pays le plus rural d'Afrique centrale (avec entre 70 et 80% de sa population, vivant plutôt en milieu rural).</i></p> <p>Prise en charge médicale gratuite des mutilés de guerre par l'Etat ; facilitation de leurs démarches et prêts bancaires garantis par l'Etat pour la réalisation de leurs activités génératrices de revenus.</p> <p>Facilitation de l'emploi des jeunes ; facilitation de leurs démarches et prêts bancaires garantis par l'Etat pour la réalisation de leurs activités génératrices de revenus.</p> <p>Promotion de l'égalité des genres et protection des droits de la femme.</p>
---	--

RECOMMANDATION SPECIALE ULTIME

Les participants à ces travaux préparatoires du Dialogue national inclusif (DNI), des 27 et 28 octobre 2021 à Brazzaville (Congo), recommandent unanimement aux décideurs et suggèrent humblement aux plus hautes autorités de la République, ce qui suit :

Dans le cadre du DNI à venir, que nous attendons tous impatiemment et avec beaucoup d'espoir, **qu'au moins trois de nos compatriotes ayant pris part à cet atelier à Brazzaville, soient invités, en bonne et due forme, pour participer audit DNI, lorsque celui-ci sera organisé.**

SOUHAIT ARDENT

En tant que groupe de Tchadiens du Congo et de la République Démocratique du Congo (RDC), notre souhait le plus ardent est que nos différentes recommandations trouvent un écho favorable, lors de la tenue des futures assises du Dialogue national inclusif (DNI).

CONCLUSION

Tout au long des deux journées (mercredi 27 et jeudi 28 octobre 2021), les travaux se sont déroulés dans une ambiance plutôt fraternelle et respectueuse entre tous les participants ; sans invectives et sans insolences, de quelque nature que ce soit, exhortés à cela, non seulement par les fidèles missionnaires (membres de la délégation du CODNI venue à Brazzaville), mais également par son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Tchad au Congo.

La clôture desdits travaux a été agrémentée par la déclinaison d'un poème poignant et patriotique, ainsi que celle d'un chant invitant à la vraie citoyenneté.

Ce poème et ce chant ont été rendus par notre compatriote, le rapporteur général de ces travaux, en la personne du **Dr Apollos Derguedbé NEBARDOUM**, Médecin de Santé Publique et Enseignant Permanent au *Centre Inter-Etats d'Enseignement Supérieur en Santé Publique d'Afrique Centrale (CIESPAC)*, une *Institution Spécialisée de Formation (ISF)* de la *Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)*.

Pour satisfaire votre curiosité, permettez-nous de vous inviter à la lecture d'un extrait du poème, suivi de celui du chant (ci-dessous) :

Poème patriotique

Je suis sur le chemin du voyage

Cela va durer

Peu importe mon âge

Demandez-le à mon père

Demandez-le à ma mère

Adressez-vous à mes ancêtres

Aujourd'hui non-vivants

Interrogez tous ces chers êtres

Disparus dont j'ai hérité le sang

Vigilant comme un brave pèlerin

J'empoigne la canne de la foi chaque matin

Et gaiement je découvre des horizons nouveaux

Sans cette persévérance, je n'apercevrais aucun renouveau

Je ne suis pas du nord

Je ne suis pas du sud

Je suis TCHADIEN

La maison de mon père

Ne me sert que de repère

Pour prendre conscience de l'immensité de la terre

Que mes aïeux m'ont léguée

S'il doit m'arriver un jour

De laisser couler mon sang

Afin de mettre en fuite

L'ennemi envahissant

Je le laisserai volontiers

Abreuer les sillons de la vérité

Pour conserver cette fierté

Qui brûle en moi d'être TCHADIEN

Je ne suis pas du nord

Je ne suis pas du Sud

Je suis Tchadien

Chant de la citoyenneté (en arabe tchadien)

Anina koulina djina minh dar Waïd (3 fois)

Anina Akhouane da bass Tchad

Minh Djamena wala minh Sarh

Koula Akhoui

Minh Abéché wala Moundou

Koula Akhoui

Minh Bakane al wénou wénou

Koula fi Tchad

Anina akhouane da bass Tchad

Minh al loukha wala minh al lohn koula (2 fois)

Minh bakane al wénou wénou koula akhoui

Anina Akhouane da bas Tchad


Anina Koulina djina minh dar waïd (3 fois)

Khali ni roudou rouna fi Tchad

Fait à Brazzaville, le 30 octobre 2021

Rapporteur Général : Dr Derguedbé NEBARDOUM (Apollos)

Sous la supervision du Président du Présidium : Mr Ranguébaye RIMTETA



ANNEXES

RAPPORT DU GROUPE THEMATIQUE 1

Paix, Cohésion Sociale et Réconciliation Nationale.

L'an deux mil-vingt-un, le 27 Octobre à 9h, s'est tenue à l'auditorium du ministère congolais des affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger, sis au boulevard Alfred Raoul, à Brazzaville, une consultation des forces vives de la nation tchadienne résidant au Congo et en République démocratique du Congo (RDC).

Celle-ci vise à préparer, dans les meilleures conditions possibles, la prochaine tenue à N'Djamena (capitale du Tchad) des assises du Dialogue National Inclusif (DNI).

Commencée à 9h, elle a pris fin à 17h (soit une durée de 8 heures de travail acharné).

Le présent rapport fait état de l'essentiel des échanges qui ont eu lieu au sein du groupe numéro 1, en charge justement de la thématique numéro 1 également, stipulée ainsi : *Paix, Cohésion Sociale et Réconciliation Nationale*.

Il prend en compte également en les relatant (selon la méthodologie adoptée consensuellement) les échanges et propositions complémentaires qui se sont dégagés, lors de la session plénière du lendemain (le 28 octobre 2021).

Coordonnateur de la séance

La séance a été coordonnée par Monsieur Kodjiana Ahmet Ernest.

D'entrée de jeu, il a déclaré ce qui suit : chaque membre de ce groupe doit être consciencieux et actif pour veiller au bon fonctionnement de cette consultation, c'est-à-dire que chaque membre doit s'efforcer de participer à la réponse à donner aux différentes questions posées.

Rapporteur

Le Coordonnateur a été assisté dans sa tâche par Monsieur Mem-Arel Claude, en tant que rapporteur. Ce dernier dépend du rapporteur général des assises, en la personne du Dr Apollos Derguedbé NEBARDOUM, Médecin de santé publique, Enseignant Permanent au *Centre Inter-Etats d'Enseignement Supérieur en Santé Publique d'Afrique Centrale (CIESPAC)*, une *Institution Spécialisée de Formation (ISF)*, appartenant à la *Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)*.

1. Relativement aux questions de justice et d'égalité des citoyens

Le groupe note qu'au Tchad, les inégalités et l'injustice ne favorisent pas un bon climat de paix et de cohésion sociale entre les citoyens.

Pour y remédier, il faut que :

- ***L'Etat arrive à traiter objectivement chaque citoyen selon ce qu'il a commis comme délit une devant la loi ; et non pas subjectivement, par rapport à son appartenance ethnique, clanique, religieuse ou régionale.***
- ***Tous les citoyens puissent se sentir égaux devant la loi ;*** car l'impunité, injustement créée et entretenue, alimente les frustrations et le climat de méfiance de la population vis à vis des dirigeants.
- ***Le gouvernement cesse d'interférer dans les cas qui relèvent purement et simplement de la compétence de la justice.***
- ***L'Etat puisse doter les juges, les magistrats et autres avocats de moyens importants*** pour leur permettre d'accomplir leur travail avec efficacité et ***que par ailleurs, il renforce et garantisse effectivement leur sécurité***, afin que ceux-ci puissent se sentir libres d'agir en toute indépendance, sans risque pour leur intégrité physique et leur vie.
- ***L'Etat cesse avec les nominations qui ne reposent sur rien d'objectif, mais sur le tout subjectif, fondé sur l'obédience politique, le clientélisme, le confessionnalisme, le régionalisme, le tribalisme et le clanisme, etc.***

2. S'agissant de la cohésion sociale et de la diversité culturelle

Le groupe fait noter qu'au départ la cohésion et la diversité culturelle est naturelle chez les tchadiens ; mais, progressivement, cela a été mis à une rude

épreuve ces dernières années, parce que le désordre dans ce domaine est entretenu et soutenu par les différents régimes qui se sont succédés au pouvoir.

Pour remédier à cette déplorable situation, il faut que l'Etat :

- *Finance et promeuve la cohabitation pacifique* et culturelle entre les Tchadiens.
- *Encourage et promeuve les rencontres culturelles* entre les filles et fils de ce pays, à travers toutes les régions de la nation.
- *Mène des investigations sincères pour lutter contre les conflits intercommunautaires* ; parce que ces conflits ont été pour la plupart entretenus par le pouvoir et certains chefs de brigades, etc.
- *Accorde plus de pouvoir aux chefferies traditionnelles pour régler ce genre de différends*, parce que ces conflits relèvent directement de leurs terroirs.

En effet, ces problèmes tirent également leurs sources des gouverneurs, préfets, sous-préfets, commandants de brigade et autres chefs de cantons, qui entretient ces conflits pour leurs intérêts égoïstes et personnels.

- *Nomme aux postes de responsabilité des hommes et des femmes intègres, et non pas par rapport à leur appartenance politique ou régionale.*

3. Pour ce qui est des Forces de défense et de sécurité au service de l'unité nationale et de la paix

Le groupe réaffirme que les forces de défense et sécurité jouent un rôle très important dans le développement de notre pays.

Toutefois, il faut malheureusement rappeler ceci : **si l'armée tchadienne est perçue comme agent de sécurité et de développement à l'extérieur du pays, à l'intérieur des frontières du Tchad, elle est plutôt réputée pour sa brutalité sur sa propre population.**

Par ailleurs, cette armée, n'est pas exemplaire de par sa composition ; parce que **les recrutements, les nominations et l'accès aux différents grades s'opèrent sur des bases essentiellement ethniques et régionales.**

L'envoi de nos forces de défense et de sécurité à l'extérieur du pays n'est pas une bonne décision.

Il faut que l'Etat pense à sécuriser d'abord nos propres frontières, plutôt que de passer son temps à envoyer nos forces de défense et sécurité hors de nos frontières, comme au Mali, au Niger et au Cameroun.

Ce déploiement de nos forces ne bénéficie aucunement ni à l'armée ni à la population, mais il alimente juste quelques caciques du régime en place.

Par ailleurs, le fait de catégoriser l'armée en garde nomade, garde républicaine, etc. ne favorise pas la cohésion sociale entre ces corps. En effet, **le traitement de faveur accordé à quelques militaires, seulement en vertu de leur appartenance ethnique, religieuse ou régionale, cristallise davantage les antagonismes.**

Au demeurant, l'envoi de nos forces de défense et de sécurité à l'extérieur est parfois **décidé d'une manière unilatérale, c'est-à-dire avec mépris, vis-à-vis des représentants du peuple, sans même l'aval du parlement, comme si cette armée-là était juste au service d'un homme ou d'un groupe d'individus.**

Enfin, il faut ***que l'Etat injecte des moyens importants pour former l'armée dans plusieurs domaines,*** par exemple : Génie militaire, santé, enseignement, etc.

4. Concernant la Réconciliation Nationale et la Paix Durable

Le groupe fait remarquer que les échecs quasi-systématiques des accords de paix conclus avec les politico-militaires sont essentiellement dus au **non-respect des feuilles de route signées par les partis en conflit.**

Les modifications intempestives de la constitution pour assurer une longévité au pouvoir crée de grandes frustrations.

Le trucage des élections présidentielles, législatives et communales doit absolument cesser.

Il faut une séparation effective des trois niveaux de pouvoir (exécutif, législatif et judiciaire).

Il faut assurer l'indépendance des juges et des magistrats, et doter l'appareil judiciaire des moyens importants, pour lui permettre de mieux jouer son rôle avec efficacité.

Brazzaville, le 30 octobre 2021

Révisé et assumé Par le Rapporteur Général

Dr Apollos Derguedbé NEBARDOUM

Médecin de santé publique, Enseignant Permanent au CIESPAC

Tel : + 242 05 574 99 09

E-mail : aponebardoum@gmail.com

RAPPORT DU GROUPE THEMATIQUE 2

Forme de l'Etat, Constitution, Réformes institutionnelles et Processus Electoral

L'an deux mil-vingt-un, le 27 Octobre à 9h, s'est tenue à l'auditorium du ministère congolais des affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger, sis au boulevard Alfred Raoul, à Brazzaville, une consultation des forces vives de la nation tchadienne résidant au Congo et en République démocratique du Congo (RDC).

Celle-ci vise à préparer, dans les meilleures conditions possibles, la prochaine tenue à N'Djamena (capitale du Tchad) des assises du Dialogue National Inclusif (DNI).

Commencée à 9h, elle a pris fin à 17h (soit une durée de 8 heures de travail acharné).

Le présent rapport fait état de l'essentiel des échanges qui ont eu lieu au sein du groupe numéro 2, en charge justement de la thématique numéro 2 également, à savoir : ***Forme de l'Etat, Constitution, Réformes Institutionnelles et Processus Electoral.***

Il prend en compte également en les relatant (selon la méthodologie adoptée consensuellement) les échanges et propositions complémentaires qui se sont dégagés, lors de la session plénière du lendemain (le 28 octobre 2021).

1. S'agissant de la problématique de la Forme de l'Etat

L'Etat unitaire fortement décentralisé a fait son temps, sans des résultats palpables. Et le peuple est à bout de souffle. En effet, le vivre ensemble est mis en mal sur le terrain actuel. Cela s'exprime par le repli identitaire, la peur, la méfiance vis-à-vis de l'autre.

Or, le jacobinisme français, hérité de la colonisation est loin d'être une fatalité. Si nous le voulons fortement et sincèrement, et si nous nous accordons, nous pouvons bien nous en débarrasser.

C'est pourquoi nous proposons le Fédéralisme.

Oui, il faut que les populations tchadiennes apprennent à s'autogérer et à se prendre en charge dans leurs régions (ou provinces) respectives.

Il ne faut pas systématiquement que l'on s'évertue à présenter malicieusement le fédéralisme comme synonyme de division et à faire apparaître ceux qui y croient et le proposent comme des divisionnistes, manquant de patriotisme. Non.

Il faut également arrêter de faire passer les 'jacobinistes' (ceux pour qui seul l'Etat unitaire compte) comme les seuls Tchadiens louables, les seuls vrais nationalistes et patriotes. Il s'agit là d'une stratégie fallacieuse, juste pour rejeter le fédéralisme.

Par ailleurs, il est temps de reconnaître que la plupart des pays qui ont connu un bon niveau de développement sont des pays fédéraux (Nigéria, Tanzanie, USA, Canada, Brésil, Inde, Russie, Allemagne, Suisse, Belgique, etc.), pour ne citer que ces quelques exemples.

Même de très petits pays comme la Suisse ou la Belgique sont gérés par un système fédéraliste. A combien plus forte raison un grand territoire comme le Tchad, qui fait au moins une vingtaine de fois la toute petite Belgique, par exemple.

Pour mémoire, un grand nombre de pays dans le monde sont sous un régime fédéraliste : Etats-Unis ; Canada ; Brésil ; Argentine ; Australie ; Inde ; Russie ; Allemagne ; Suisse ; Belgique ; Nigéria ; Tanzanie ; Afrique du Sud ; Soudan ; Somalie ; Ethiopie.

Des pays en fédération 'de facto' : Espagne ; Birmanie ; Royaume-Uni.

2. Pour ce qui est de la nécessité ou non d'une chambre haute (le Sénat)

La création d'un Sénat est souhaitable, pour contrebalancer l'hégémonie de l'Assemblée Nationale.

Toutefois, il faut veiller à ce que le Sénat à créer ne soit pas trop budgétivore ; et pourvu également que ces deux institutions ne soient pas de simples caisses de résonance au service du pouvoir.

3. Relativement au recours au référendum pour l'adoption de la nouvelle constitution

Oui, il faut faire la promotion du recours au référendum, pour des décisions très importantes, qui engagent la vie et l'avenir de la nation tchadienne (bien sûr, comme celle relative à l'adoption de la nouvelle constitution).

4. Concernant les grandes institutions dans la nouvelle Constitution

Dans la future constitution, nous aimerions que les institutions suivantes puissent être créées ou maintenues ;

- *Le Conseil Constitutionnel ;*
- *La Cour des Comptes ;*
- *La Cour Suprême ;*
- *La Médiature.*

5. Pour ce qui est de la séparation des pouvoirs

La séparation des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) n'est pas respectée dans notre pays.

Or, le Tchad doit être un Etat démocratique fort de la stabilité de ses institutions.

Celles-ci doivent être séparées, indépendantes et jouer pleinement leur rôle. Elles ne doivent surtout pas être influencées ou manipulées par le pouvoir en place.

6. S'agissant du rôle de la justice

Dans notre pays, la justice n'est pas véritablement indépendante, équitable et impartiale.

C'est une justice à deux vitesses : (i) l'une qui frappe les faibles ; (ii) et l'autre qui cajole les nantis et les intouchables.

Or, le Tchad a besoin d'une véritable justice indépendante, équitable et impartiale, au service à parts égales de tous les citoyens.

7. Concernant l'administration du territoire et gouvernance locale

Les changements à y apporter sont :

Respect scrupuleux du sacro-saint principe de l'homme qu'il faut à la place qu'il faut : désormais, il faut donc systématiquement recourir à la méritocratie.

Car, l'Etat lui-même, par sa manière de fonctionner, a instauré de façon consciente ou inconsciente **la discrimination administrative à travers ses représentants sur le terrain.**

Le bilan du fonctionnement des mairies

C'est un bilan mitigé, comme pour les autres structures de l'Etat.

Les maires doivent être désormais élus par les conseillers municipaux.

Préfets, sous-préfets et gouverneurs.

Désormais la nomination des préfets, sous-préfets et gouverneurs doit tenir compte du recours aux lauréats de L'ENAM.

Chefferies traditionnelles

Les chefferies traditionnelles doivent continuer à jouer leurs rôles traditionnels, car ils constituent l'un des leviers du pouvoir.

Ainsi, les chefferies doivent dorénavant être apolitiques et impartiales.

8. Pour ce qui est des partis politiques et du processus électoral

La durée du mandat du président de la République, des députés et sénateurs devrait être fixée à cinq (05) ans renouvelables une seule fois.

Pour les maires, la durée doit être seulement de deux (02) ans non renouvelables.

Pour jouer pleinement leur rôle, les parties politiques doivent être représentatifs sur l'ensemble du territoire national.

L'Etat doit créer les meilleures conditions pour leur bon fonctionnement. Il faut éviter les parties claniques, régionalistes ou tribalistes.

Il faut garantir aux partis politiques la liberté d'expression, l'accès aux médias, et le droit de manifestation encadrée.

Elections libres transparentes et crédibles

Tout citoyen a le droit de voter et de se faire élire. Nul n'a le droit de l'en empêcher.

Cependant *le pouvoir doit organiser des élections libres et transparentes en associant les partis politiques, la société civile et toutes les autres sensibilités.*

Il faut dorénavant éviter la coupure de l'internet pendant le déroulement des élections, car cela est antidémocratique.

Désormais, il faut une accélération de la publication des résultats de toutes les élections (présidentielles, parlementaires, communales, etc.), sous une période maximale de 10 jours.

En effet, nous sommes à l'heure du numérique et de l'efficacité des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

C'est pourquoi, aujourd'hui, au 21^{ème} siècle, il n'y a aucune justification objective sérieuse et acceptable, pour faire attendre les citoyens pendant des mois et des mois, avant la publication des résultats des élections.

Cela ne cacherait-il pas plutôt d'autres manigances inavouables et inavouées, pour s'assurer une victoire certaine mais fallacieuse ?

Brazzaville, le 30 octobre 2021
Révisé et assumé Par le Rapporteur Général

Dr Apollos Derguedbé NEBARDOUM
Médecin de santé publique, Enseignant Permanent au CIESPAC

Tel : + 242 05 574 99 09

E-mail : aponebardoum@gmail.com

RAPPORT DU GROUPE THEMATIQUE 3

Droits Humains et Libertés Fondamentales

L'an deux mil-vingt-un, le 27 Octobre à 9h, s'est tenue à l'auditorium du ministère congolais des affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger, sis au boulevard Alfred Raoul, à Brazzaville, une consultation des forces vives de la nation tchadienne résidant au Congo et en République démocratique du Congo (RDC).

Celle-ci vise à préparer, dans les meilleures conditions possibles, la prochaine tenue à N'Djamena (capitale du Tchad) des assises du Dialogue National Inclusif (DNI).

Commencée à 9h, elle a pris fin à 17h (soit une durée de 8 heures de travail acharné).

Le présent rapport fait état de l'essentiel des échanges qui ont eu lieu au sein du groupe numéro 3, en charge justement de la thématique numéro 3 également, à savoir : ***Droits humains et libertés fondamentales***

Il prend en compte également en les relatant (selon la méthodologie adoptée consensuellement) les échanges et/ou propositions complémentaires qui se sont dégagés, lors de la session plénière du lendemain (le 28 octobre 2021).

1. Pour ce qui est du droit humain, des libertés fondamentales et des droits de la défense

L'effectivité de l'exercice des libertés et des droits de l'homme n'est quasiment pas respectée.

Proposition : ***L'Etat doit mettre en place un renforcement des capacités au profit des agents de force et de l'ordre et de la sécurité, pour leur permettre d'assurer le droit et les libertés fondamentales sur toute l'étendue du territoire national.***

Il faut renforcer l'arsenal juridique des droits de l'homme.

Il faut réviser les textes qui régissent les libertés fondamentales pour les améliorer.

En cas de violation des droits de l'homme, les auteurs doivent être sévèrement punis selon la loi, afin de servir d'exemples.

La discrimination qui permet l'impunité à certains auteurs de délits, en raison de leur obéissance politique, leur appartenance confessionnelle, régionale, ethnique ou tribale doit cesser immédiatement. Pour cela, il faut qu'une telle discrimination soit sanctionnée par la loi.

Il ne devrait plus y avoir deux poids deux mesures, en matière de justice au Tchad.

2. S'agissant des libertés syndicales et associatives

Les entraves à l'exercice des droits des syndicats

Les syndicats ne jouent quasiment pas leur rôle. Ils sont tantôt avec les travailleurs, et tantôt avec les autorités gouvernementales.

L'Etat prend des initiatives, afin de garantir leur liberté de fonctionner, mais certains membres du gouvernement violent systématiquement les droits des syndicats.

Proposition : ***la Haute autorité de l'Etat en tout garant de la loi fondamentale, doit mettre en exergue une loi portant liberté stricte de la fonction syndicale.***

Les entraves à la promotion du rôle de la société civile

La société civile joue un rôle crucial dans un pays. Mais, hélas, elle fait l'objet perpétuellement de menaces d'assassinat.

La société civile n'est point libre de jouer son rôle.

Proposition : *L'Etat doit garantir la liberté de manifestation, de revendiquer et de faire des marches pacifiques.*

3. Concernant les traitements inhumains et dégradants, la torture, les détentions arbitraires, et autres disparitions forcées.

Proposition : *L'Etat tchadien doit respecter les lois de la république et les conventions internationales* contre les tortures, détentions arbitraires, disparitions forcées.

Mais, seule une forte volonté politique permettra d'y arriver.

Il faut mettre en place une commission qui sensibilise les populations sur le respect des lois.

Désormais, *l'Etat doit s'assumer et accepter de punir les hauts responsables du gouvernement qui se rendent coupables de délits.*

4. Relativement au droit des personnes vulnérables

Proposition : Les handicapés, les enfants et les femmes sont souvent considérés comme des personnes de deuxième classe. C'est pourquoi *l'Etat doit mettre en place des lois spécifiques, protégeant et prenant en charge les personnes vulnérables ; et travailler surtout à la promotion de la femme.*

5. Concernant la Sécurité sociale et l'institution des prévoyances sociales

PROPOSITION : Sur le plan théorique, la loi assure bien la sécurité sociale. Mais, sur le plan pratique, l'applicabilité est carrément biaisée.

Donc, il appartient au ministère concerné de *mettre en œuvre une politique efficace, afin de respecter l'application effective des normes qui régissent la sécurité sociale.*

Car à l'heure actuelle, les institutions de prévoyance sociale ne sont pas suffisamment outillées. Par conséquent, elles n'opèrent pas avec l'efficacité voulue et attendue.

L'Etat doit mettre sur pied une commission de contrôle et lui octroyer des moyens adaptés et conséquents pour assurer la réussite de sa mission.

Brazzaville, le 30 octobre 2021

Révisé et assumé Par le Rapporteur Général

Dr Apollos Derguedbé NEBARDOUM

Médecin de santé publique, Enseignant Permanent au CIESPAC

Tel : + 242 05 574 99 09

E-mail : aponebardoum@gmail.com

RAPPORT DU GROUPE THEMATIQUE 4

Politiques Publiques Sectorielles

L'an deux mil-vingt-un, le 27 Octobre à 9h, s'est tenue à l'auditorium du ministère congolais des affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger, sis au boulevard Alfred Raoul, à Brazzaville, une consultation des forces vives de la nation tchadienne résidant au Congo et en République démocratique du Congo (RDC).

Celle-ci vise à préparer, dans les meilleures conditions possibles, la prochaine tenue à N'Djamena (capitale du Tchad) des assises du Dialogue National Inclusif (DNI).

Commencée à 9h, elle a pris fin à 17h (soit une durée de 8 heures de travail acharné).

Le présent rapport fait état de l'essentiel des échanges qui ont eu lieu au sein du groupe numéro 4, en charge justement de la thématique numéro 4 également, à savoir : ***Politiques Publiques Sectorielles***

Il prend en compte également en les relatant (selon la méthodologie adoptée consensuellement) les échanges et/ou propositions complémentaires qui se sont dégagés, lors de la session plénière du lendemain (le 28 octobre 2021).

1. S'agissant de la bonne gouvernance des ressources publiques

La bonne gouvernance est une qualité de direction de l'Etat qui reflète : l'efficacité, la redevabilité ou la reddition des comptes, la justice, la transparence et la lutte contre la corruption. C'est la démocratie ou la préservation de l'intérêt Général.

La bonne gouvernance recouvre ainsi tous les secteurs d'activité exercés dans tout Etat moderne et imprègne toutes les actions, notamment sur le plan institutionnel, économique, social, et environnemental.

Il faut donc que tout gouvernement tchadien fasse de la bonne gouvernance un objectif majeur dans la gestion du pouvoir politique. Il serait souhaitable que la bonne gouvernance soit inscrite en lettres d'or dans la nouvelle constitution de la République.

2. Concernant le climat des affaires

Il convient d'indexer ce que les décideurs de la politique économique peuvent conclure sur l'importance du climat des affaires pour le développement économique de notre pays.

On ne peut ignorer qu'il n'est pas anodin de comprendre quels facteurs affectent les performances économiques d'un pays, car lesdits facteurs sont influencés par les politiques.

Certains facteurs peuvent être impossibles à contrôler (comme le climat) ; mais, importants à anticiper pour leur opposer une réponse adaptée, efficace et efficiente.

D'autres peuvent dériver de crises politiques, impossibles à anticiper mais toujours importantes à résoudre.

Par conséquent, nous pouvons envisager que si l'environnement des affaires n'est pas adéquat, cela peut conduire à une série de contraintes qui empêchent la productivité de quelque économie que ce soit – et qui plus est, dans un pays en développement comme le nôtre.

Selon les chercheurs, dans la caractérisation du climat des affaires, entrent en ligne de compte : les infrastructures, le système légal, le système financier, la

taxation, la régulation, la stabilité économique et les facteurs sociaux, tels que le crime et la corruption.

Moralité : *désormais, l'Etat doit s'attacher à assainir le climat des affaires, pour que cela puisse contribuer au décollage économique de notre pays. Aussi, serait-il souhaitable que cette notion d'épuration du climat des affaires soit inscrite en lettres d'or dans la nouvelle constitution de notre cher pays.*

3. Pour ce qui est d'un développement rural durable

La notion du développement rural durable engage la mobilisation et l'appropriation pour l'élaboration d'une politique nationale, censée la prendre largement en compte.

Cela devrait donner lieu résolument à la mise en place de politique nouvelles qui cherchent à intégrer les différentes dimensions de la durabilité du développement rural ; mais aussi à la modification et à l'adaptation des politique préexistantes, afin d'en corriger les éventuelles inadéquations.

Il s'agit à la fois de nouvelles politiques se réclamant directement du développement durable dans le monde rural et savamment réaménagées.

Nul n'est besoin de rappeler que notre pays, le Tchad abrite deux secteurs d'activités dominants, qui contribuent à la constitution du Produit intérieur brut (PIB). Or, il est à noter que le développement de ces secteurs est largement entravé par l'enclavement géographique (le Tchad étant l'un des pays les plus enclavés au monde).

A cela, il faut malheureusement ajouter encore : la faiblesse ou l'absence des réseaux d'infrastructures de communication ; le peu d'intensification des productions agricoles vivrières, celles-ci étant plutôt fortement orientées par la demande interne ; par ailleurs, elles sont généralement peu diversifiées, ce qui contribue à l'occurrence régulière d'une vulnérabilité alimentaire forte.

En outre, les niveaux de productivité sont contraints par la fragilité des ressources naturelles. Toutes choses qui alimentent une pauvreté élevée des ménages.

Au demeurant, les voies de diversification économique s'avèrent limitées par la faible attractivité des investissements et la place dominante de l'agriculture et de l'élevage dans l'histoire économique et social du Tchad.

Moralité : *désormais, l'Etat doit s'attacher à diversifier l'économie nationale, de manière à ce qu'en dehors des productions extractives, le développement de l'agriculture et de l'élevage soit modernisé, et une esquisse d'industrialisation respectant la préservation de l'environnement soit rapidement engagée.*

4. Relativement à la politique urbaine et à la qualité de vie

La transition démographique (gains en espérance de vie), bien que relativement insuffisante au Tchad (seulement 3% de la population a plus de 65 ans), couplée à la transition épidémiologique (hausse des pathologies chroniques, comme les cardiovasculaires et celles liées à l'appareil locomoteur, sans oublier le cancer), accouchant de ce qu'il est convenu de nommer *triple fardeau* (maladies infectieuses et transmissibles, maladies chroniques, maladies émergentes et ré-émergentes) sont désormais une réalité des pays en développement, dont le Tchad.

Elles font peser des risques certains sur la vie en milieu urbain (avec sa promiscuité).

L'urbanisation, la scolarisation, les progrès sanitaires et médicaux, ainsi que l'économie de marché entraînent dans leur sillage des comportements reproductifs, visant le développement.

Mais il faut que le phénomène soit encadré par le développement d'une cohabitation pacifique, pouvant contribuer à la promotion de la cohésion nationale et à son maintien.

Moralité : *pour l'avènement rapide d'une politique urbaine bénéfique à la population, l'Etat tchadien doit sans plus tarder, adhérer à l'initiative villes-santé de l'OMS, qui a fait ses preuves, depuis maintenant des décennies, et qui a propulsé de nombreuses villes du monde dans un développement cohérent et soucieux de la santé des populations.*

5. En rapport avec les insuffisances des politiques sectorielles

Pour combler les insuffisances des politiques sectorielles, il faut :

- *Mettre en œuvre toutes les réformes et mécanismes susceptibles de consolider les pratiques appropriées, afin de renforcer les compétences dans ces domaines ;*
- *Renforcer les ressources existantes en passant par des approches innovantes ;*
- *Concrétiser le principe gagnant-gagnant dans le cadre du développement des partenariats relatifs à toutes les politiques sectorielles ;*
- *Promouvoir le développement rapide du secteur privé ;*
- *Développer un Etat de droit fort et développementaliste.*

6. S'agissant du capital humain, base de tout développement

Les atouts dont dispose le Tchad, en particulier ses ressources en capital humain sont essentielles pour lui permettre d'améliorer le niveau de vie de sa population et de garantir un partage équitable des bénéfices entre tous les citoyens.

C'est pourquoi, l'amélioration du capital humain est nécessaire et indispensable. L'investissement dans l'éducation doit donc devenir une priorité majeure du gouvernement.

Pour cela, il faut la réforme du système éducatif, en commençant par son expansion.

En effet, le système éducatif tchadien accuse du retard, par rapport à celui des autres pays. Par exemple, le niveau d'alphabétisation est bas ; l'enseignement secondaire exige aussi des mesures ; *sans oublier le développement harmonieux d'un enseignement supérieur de qualité.*

7. Concernant la prépondérance du secteur extractif et la diversification de notre économie.

Le Tchad est riche en ressources naturelles, qui peuvent servir à générer des revenus et apporter ainsi une contribution importante aux efforts de la lutte contre la pauvreté.

Il faut identifier et comprendre les opportunités qui s'offrent à la société dans ce domaine pour améliorer la gestion des revenus dans le secteur extractif.

Les conditions de collecte de ces revenus sont considérées comme généreuses.

Or, les avantages accordés au secteur extractif doivent aboutir à la satisfaction effective des besoins de la population.

Comme les revenus de ce secteur sont distribués par le biais du budget national, ***il faut opérer un contrôle objectif et rigoureux du processus budgétaire et de son exécution.***

Enfin, ***il faut que le parlement assure un rôle efficace de surveillance des processus censés améliorer la diversification de notre économie.***

8. Pour ce qui est des lois, institutions et mécanismes de suivi des politiques publiques

Les lois, institutions et mécanismes de suivi des politiques publiques ne concourent pas à assoir une bonne gouvernance ; parce qu'il n'y a pas de rigueur dans l'application de la loi ; mais aussi, pour défaut d'impartialité ; ce qui fait que les pouvoirs politique et judiciaire ne parviennent pas à imposer un cadre réglementaire puissant, de nature à décourager des pratiques anticonstitutionnelles.

Le détournement des institutions de gouvernance va de pair avec l'incapacité du pouvoir public à favoriser l'émergence et la réalisation d'un intérêt général ; et cela favorise plutôt le développement et la propagation des intérêts privés.

Il faut ***favoriser l'émergence de politiques fortes pouvant lutter contre la gabegie et le gaspillage ;***

Il faut désormais imposer la rigueur de la loi ;

Il faut lutter farouchement contre le développement des intérêts particuliers et personnels.

Brazzaville, le 30 octobre 2021

Révisé et assumé Par le Rapporteur Général

Dr Apollos Derguedbé NEBARDOUM

Médecin de santé publique, Enseignant Permanent au CIESPAC

Tel : + 242 05 574 99 09

E-mail : aponebardoum@gmail.co